



COMMUNE DE CRESSIER

Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 47'000.00 pour l'installation d'un système de gestion électronique des données (GED)

Conseil général du 27 mars 2025 - point 4 de l'ordre du jour

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Introduction :

La GED recouvre l'ensemble des techniques qui permettent de gérer les flux des documents qui entrent, sortent ou circulent à l'intérieur de l'administration.

Ces techniques ont pour but de dématérialiser, indexer, classer, stocker, rechercher, consulter, traiter et transmettre des fichiers numériques de toute origine.

Une multitude de documents sont créés ou modifiés chaque jour dans une administration. Il faut y ajouter les documents provenant de l'extérieur.

Gérer l'ensemble de ces documents et s'assurer de leur traitement est une tâche conséquente et importante. La GED fournit une interface centralisée permettant de retrouver tout document

La GED permet également une meilleure traçabilité des documents tout en garantissant une économie des consommables. En outre, le système permet un meilleur partage des documents à l'interne puisque tous les documents non confidentiels sont accessibles par l'ensemble du personnel de l'administration.

L'efficacité est un des atouts majeurs de la GED. En effet, lorsque nous nous déplaçons, il n'y a plus besoin de devoir penser à prendre les dossiers papier avec soi, les documents étant tous scannés, ceci permet de se déplacer avec son seul ordinateur portable pour pouvoir travailler de manière efficace depuis n'importe quel lieu.

Vous trouverez ci-après, le détail financier pour la mise en application de ce système.

Il convient de préciser que pour mener à bien ce projet, nous serons épaulés par notre archiviste, qui officiera en tant que Record Manager (appui archivistique à la Commune pour la mise en œuvre du plan de classement communal) ainsi que par le SIEN (service informatique de l'entité neuchâteloise) qui est en charge de la partie opérationnelle du système.

L'ensemble des données seront comme à l'heure actuelle stockées sur des serveurs du SIEN.

Prestations	Quantité	Prix unitaire	Montant (en CHF)
Détail Projet GED			
Conception détaillée	16 heures	130.00	2'080.00
Paramétrage de base de l'environnement de production et de tests	20 heures	130.00	2'600.00
Indexation Connecteur Therefore pour Archiclass	4 heures	130.00	520.00
Indexation ETIC – Rues et Bâtiments	4 heures	130.00	520.00
Droits d'accès (utilisateurs, paramétrages,	5 heures	130.00	650.00
Workflow (signature électronique du courrier sortant)	16 heures	130.00	2'080.00
Courrier entrant (container pour distribution numérique du courrier)	2 heures	130.00	260.00
4ontainer GED pour la reprise en masse des documents d'un dossier provenant d'un répertoire de l'explorateur Windows	4 heures	130.00	520.00
Travaux spéciaux (suppression des accents dans l'indexation pour les recherches)	2 heures	130.00	260.00
Formation des utilisateurs-trices	29 heures	130.00	3'770.00
Adaptation de l'environnement bureautique actuel sous l'explorateur Windows	6 heures	130.00	780.00
Suivi du projet (équipe SIEN-CSOL)	20 heures	130.00	2'600.00
Accompagnement après la mise en production	8 heures	130.00	1'040.00
Total des prestations de l'intégrateur			17'680.00
Licences concurrentes	7	1'300.00	9'100.00
Licence logiciel capture	1	400.00	400.00
Licence connecteur ArchiClass	1	500.00	500.00
Total des Licences			10'000.00
Déploiement de Therefore sur les postes	5 heures	130.00	650.00
Total des prestations techniques du SIEN			650.00
Ecrans supplémentaires	5	150.00	750.00
Total matériel			750.00
Détail Projet Docuteam (Record Manager)			
Adaptation du plan d'archivage (Archiclass)	10 heures	137.00	1'370.00
Accompagnement du personnel administratif	50 heures	137.00	6'850.00
Contrôle	10 heures	137.00	1'370.00
Frais de Transport			100.00
Total des prestations Docuteam			9'690.00

Sous-Total 1 (SIEN et Docuteam)			38'770.00
TVA 8.1%			3'140.35
Sous-Total 2			41'910.35
Divers et imprévus 10%			4'191.00
Total arrondi à			47'000.00

Conclusion :

Dès lors, et au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, d'approuver le présent rapport et d'accepter la demande de crédit en votant l'arrêté y relatif

Cressier, le 10 mars 2025

Conseil communal

Annexe : Arrêté



ARRÊTÉ

relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 47'000.00 pour l'installation d'un système de gestion électronique des données (GED)

Le Conseil général de la Commune de Cressier,

Vu le rapport du Conseil communal du 10 mars 2025;

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964;

Vu la loi sur les finances de l'État et des communes, du 24 juin 2014 ;

Vu le règlement communal sur les finances, du 27 juin 2024 ;

Entendu le préavis de la Commission financière;

Sur proposition du Conseil communal;

arrête :

Art. premier

Un crédit d'engagement de CHF 47'000.00 est accordé au Conseil communal pour l'installation d'un système de gestion électronique des données (GED)

Art. 2

Le montant de la dépense sera porté au compte des investissements I20250302 et amorti au taux de 20%.

Art. 3

Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté à l'expiration du délai référendaire.

Cressier, le 27 mars 2025

AU NOM DU CONSEIL GENERAL,
le président, la secrétaire,

A. Chittani

G. Pollicino